

JUILLET / 2026

SNCF OPTIM'SERVICES

centre
action
sociale



ACTION SOCIALE

MALGRÉ DES CONSTATS PARTAGÉS, LES ACTES MANQUENT !

À la suite de sa demande d'audience du 30 avril, l'UNSA-Ferroviaire a été reçue par la Direction de l'Action Sociale le 11 juin 2026 pour porter vos revendications sur la Prime et GIR versées en 2026 ainsi que le parcours de carrière au sein de l'Action Sociale.

LA GIR : LE FLOU ET L'INJUSTICE PERSISTENT

L'UNSA-Ferroviaire a dénoncé le plafonnement de la GIR pour les Travailleurs Sociaux Classe 6 et la création officieuse d'une GIR "à deux vitesses"

L'UNSA-Ferroviaire demande que le choix des hiérarchiques soient suivis. Une GIR est versée en fonction des performances des salariés objectivés lors de leur EIA. Il n'est pas prévu un quelconque plafonnement en fonction du libellé des postes.

La Direction assume ses choix de répartition budgétaire tout en niant l'existence d'un plafonnement.

L'UNSA-Ferroviaire dénonce un manquement réglementaire doublé d'un manque de considération du travail effectué par les agents.

LA PRIME : UNE RÉGLE DISPROPORTIONNÉE MAINTENUE ALORS QU'ELLE EST VECUE COMME UNE SANCTION

L'UNSA-Ferroviaire dénonce la réduction forfaitaire d'un montant compris entre 25 € et 75 € appliquée à de nombreux agents lorsque certaines formations non pas été effectuées. La Direction maintient la règle de minoration, arguant que plusieurs rappels concernant les formations obligatoires avaient été faits mais accepte d'examiner les cas particuliers (erreurs techniques, longues maladies, congés maternité).

L'UNSA-Ferroviaire demande un meilleur accompagnement de ces formations et que les salariés devant effectuer ces dernières en e-learning soit libérés de leur charge de travail pour le faire.



PARCOURS DE CARRIÈRE : LA PORTE S'ENTROUVRE DIFFICILEMENT

L'UNSA -Ferroviaire demande la réouverture des groupes de travail sur le parcours carrière des professionnels de l'action sociale et plus largement au sein de SNCF Optim'services afin de reconnaître et valoriser les compétences des agents.

Bien que l'entreprise insiste fortement sur le fait qu'ils ont beau peser les postes en ajoutant des missions, le poste reste toujours positionné sur la classe 5. Malgré cela, l'UNSA-Ferroviaire demande une présentation de cet outil avec un partage des critères d'évaluation. Pour l'UNSA-Ferroviaire, il est essentiel de pouvoir comprendre ces critères afin de pouvoir les challenger.

L'entreprise s'engage à faire un point d'étape avec l'UNSA-Ferroviaire sur d'éventuelles nouvelles fiches de poste pouvant déboucher sur la Classe 6.

L'UNSA-Ferroviaire continue de porter et de défendre les agents de l'action sociale, c'est pourquoi nous demandons :

- Une juste rémunération en fonction des compétences et implications des professionnels.
- Une indemnisation des missions annexes.
- De vrais moyens et effectifs face à la charge de travail et à l'épuisement professionnel.
- Le remplacement des postes vacants avec tuilage lors des départs
- Une réelle perspective d'évolution de carrière pour les Travailleurs Sociaux.

SOUTIEN AUX MANAGERS DE PROXIMITÉ

La Direction de l'Action Sociale reconnaît un déficit de communication qui a mis les managers en difficulté durant la campagne des primes.

Elle s'engage à mieux les accompagner pour les prochaines campagnes.

**Le constat est clair :
La direction de l'Action Sociale communique et prend note... mais elle refuse d'agir pour le moment sur l'essentiel**

Pour l'UNSA-Ferroviaire ce n'est pas acceptable !



L'UNSA-FERROVIAIRE RESTENT À VOTRE ÉCOUTE ET CONTINUERONT DE SE MOBILISER POUR OBTENIR DES ACTES, PAS SEULEMENT DES PAROLES.